

Compte rendu de la réunion de bassin du 20.12.2018 à Montataire

9h30-10h : Rapide tour de table et présentation des nouveaux collègues

Notes du tour de table :

- Rôle du doc : accent sur le travail en collaboration minimum 5 ans sur un poste nécessaire pour créer de solides liens avec les équipes pédagogiques
- De ce fait, beaucoup de docs restent au moins 10 ans dans leur établissement alors que l'institution souhaite valoriser les changements de postes et de types d'établissement → contradiction

10h-10h45 : Compte rendu de la réunion du comité de pilotage académique du 9.10.2018

- Présentation des IPR
M. Level : bord de mer et Oise centrale (favoriser l'accès de tous publics spécifiques, EMI, harcèlement, parcours avenir lycée)
Valérie Lemaire : Château Soissons Oise orientale et occidentale
Delphine Faubert : St Quentin Chauny Santerre Somme
- Point sur le PPCR (classe exceptionnelle) :
Aux RDV de carrière fournir pol doc, document de communication au CA (projet CDI) et prépa de séance. Seulement 30% des certifiés gagnent une année toutes disciplines confondues. Il y a un avis du recteur d'après les avis des chefs et des inspecteurs. Ils ne voient pas tous les 9eme mais seulement ceux qui viennent de rentrer. Pour accéder à la classe exceptionnelle il y a deux voies: dossier pour fonctions particulières ou à l'ancienneté.

Explication de l'accès à la classe exceptionnelle sur le site du ministère :

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=123272

Ou sur le blog de Julien Delmas :

<https://blog.julienelmas.fr/?profs-quand-passerez-vous-a-la-classe-exceptionnelle>

- Réforme du LGT :
Pas d'heures dévolues spécifiquement au travail de l'oral en prévision de l'épreuve. Travail qui devra être fait de façon transversale dans toutes les matières.
Réflexion sur quoi faire pour ces élèves qui partent dans le supérieur et question de la réforme du lycée.
Nouvelle logique. Quelle place prend-t-on?

Aucune indication quant à notre place concrètement dans l'orientation. Mais les autres professeurs des bassins étaient ok pour dire que nous ne sommes pas Copsy de l'EN et que nous sommes insuffisamment formés pour adresser ces questions.

- Présentation du CAFFA :
Admissibilité : rapport d'activité 5 pages : parcours pro et compétences transférables.
Admission : 4 ans pour passer deux fois max (devant stagiaire ou en cours d'une activité de formation)
- RGPD : 15 ans droit à l'image
- Abonnement Canopé : ressources dispo (mycow, europresse,...)

10h45-12h30: Prises de parole et présentations des « bons » pour échange de pratiques

- Bon 1 : Journaliste en résidence – (St-Leu) Association Image' In (Olivier Magnin) – Vincent Coquaz (Libération, check news)
HG / EMC / EMI – conférence de presse
8 journalistes itinérants sur l'Oise (rural y compris – gratuit)
Création de média

- Bon 2 : Illustratrice en résidence – CDDC FLE/UIP2A
Sophie Lebot *La princesse à la plume blanche* - élèves font illustrations et textes (thème entre interventions à travailler)
Répertoire pays d'origine des élèves (faune, flore, cuisine, culture musicale)
Utilisation de l'application Lino (padlet) : <https://en.linoit.com/>
Exemple d'utilisation de Lino : <https://www.youtube.com/watch?v=e2qmYlb4488>
- Bon 3 : passeport EMI par niveau (St-Leu)
Compétences à valider choisies par enseignants / quatre phases de validation (même compétence 3 fois minimum pour valider)
- Bon 4 : Présentation de politique documentaire à l'aide de l'outil numérique « genially »
(<https://www.genial.ly/fr>)
<https://view.genial.ly/5ba9fb9e5b64ad591a053cc9/projet-de-politique-documentaire>
- Bon 5 : Autre exemple d'utilisation de Genially en intégration au site de l'établissement :
http://rousseau.clg.ac-amiens.fr/?page_id=55
- Bon 6 : Présentation de l'application de création de Quizz interactifs Socrative :
<https://view.genial.ly/5bf41890e5ada839524871e8/socrative>
- Bon 7 : Prêts Mystères permettant également de faire appel aux savoirs documentaires de classement (CDU/Dewey). Fonctionne extrêmement bien.



- Bons plans :
 - Antivirus TrendMicro gratuit pour les enseignants :
<https://groulogiciel.onthehub.com/WebStore/ProductsByMajorVersionList.aspx>
 - Antivirus Kaspersky gratuit pour les personnels de l'académie :
<https://academie.kaspersky.telechargement.fr/>
Login : adresse mail académique
MDP : kamiens

- Pass Evasion Picardie : 30€ / an → -25% en semaine / -50% le WE sur les trajets en TER en Picardie et vers Paris Nord (exemple : en 3 allers-retours Creil-Paris le WE, la carte est remboursée !)
<https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/offres/tarifs-et-abonnements/bon-plan-pass-evasion/%5Btab%5Dachatsbilletsenligne>
- Pass culturel sur Paris Culture secrets (billets coupe-file, concerts, théâtre, rencontres d'artistes...) pour 29€ par mois, 149€ pour 6 mois ou 289€ pour 1 an: <https://www.culturesecrets.com>

13h30-15h : Travail en groupes

Définition des groupes de travail pour l'après midi au choix :

- Au LGT : réforme du lycée (le prof doc dans les programmes) / parcours avenir et orientation
- Au LP : promotion de la lecture ? motiver les élèves à venir plus régulièrement au CDI : comment ?
- Au collège :
 - 1) Comment "préparer" les collégiens à la réforme des lycées: connaissance des options proposées par les établissements, accès à quelles filières avec quelles options par exemple.
 - 2) Proposer et organiser des événements littéraires/culturels au sein du CDI
 - 3) Promotion de la lecture et 1/4h obligatoire ?
 - 4) Partenariats avec le CPE/ le COP ?

15h-16h : Mise en commun des ateliers de réflexion

Groupe 1 : Préparer les élèves de 3^{ème} à la réforme du Lycée (cf annexe)

Groupe 2 : ¼ h lecture (cf annexe)

Personne n'a réussi à le mettre en place pour le moment

→ Sondage à mettre en place sur la pause lecture

Questions sur la mise en place et ses modalités (appel aux dons, emprunts au CDI en amont ? Lecture sur tablette ou liseuse ?)

1 fois par semaine : « Silence on lit » au collège de Breteuil. Ça change d'heure chaque semaine. Les élèves sont incités à venir avec leur livre.

Groupe 3 : Les activités culturelles et lecture au CDI

- Projet salon du livre au CDI
- Kamishibai
- Liaison lecture CM2-Collège
- Prix littéraire les Etoiles de la Lecture dans l'Oise : <http://www.oise.fr/les-etoiles-de-la-lecture/>
- Concours « BD c'est WOUA'Z » : <http://www.oise.fr/reseau/article/view/117563/le-departement-sengage-pour-favoriser-la-lecture-aupres-des-jeunes-avec-bd-cest-wouaz>
- Cabinet de curiosité au sein du collège (Breteuil) : d'après le cabinet de curiosité du Musée de Picardie, trouver des activités à mener avec les enseignants → 1 cabinet par an dans le hall du collège et pris en charge par une classe : amener chacun un objet, travaux écrits ou oraux, faire visiter à d'autres classes, aux parents, aux CM2... = support de travail qui continue à vivre une fois que la classe est partie dans une classe sup et soit repris par une autre classe, alimenté etc.
- Appel à l'imagination
- Festival des yeux ouverts sur la diversité (Rousseau) ; thématiques : égalité Filles/garçons, migrations, discriminations...
Association Image'In / financé par l'ACSO en grande partie : <http://www.festival-lesyeuxouverts.fr/>

Groupe 4 : Au LP : promotion lecture et motivation

Constat : fréquentation faible.

Emprunts de mangas et lecture BD sur place.

Acquisition et autres idées: mangas (club + Mangawa : <https://www.prixmangawa.com/>), Comiks (prix spécifique l'Ange Bleu : <https://www.prixcomiks.com/>), faire venir les entrants au CDI à la rentrée, organiser journée d'intégration au CDI, faire lire des incipits en classe, prêts cadeaux, activités pour la nuit de la lecture, délocalisation

de livres, sélection thématique mensuelle, caisses de livres dans les internats (pilon récent), abos spécifiques (Animeland, l'Equipe), prix ado du théâtre contemporain, partir de ce qu'ils aiment en série et ciné pour rester dans le thème en lecture, projets avec profs au CDI pour les faire revenir en autonomie ensuite, abonnements gratuits papier (ZePros : <https://zepros.fr/journaux/>)
Club jeux de société.

Groupe 5 : Réforme du LGT (cf annexe)

Ressources :

- Point sur les changements d'options et de matières :

<https://www.letudiant.fr/lycee/reforme-du-lycee-queelles-specialites-choisir-si-vous-souhaitez-allen-es-l-ou-s.html>

- Infographie en fonction des études supérieures :

<https://www.letudiant.fr/lycee/reforme-lycee-queelles-specialites-pour-queelles-etudes.html>

<https://www.senat.fr/questions/base/2018/qSEQ180303664.html>

- Programmes :

<https://www.studyrama.com/reforme-du-bac/reforme-du-lycee-les-programmes-de-la-seconde-a-la-105162>

- Le prof doc dans la réforme du LGT :

- Guide d'accompagnement à l'orientation :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/68/1/Guide_orientation_lycee_989681.pdf

➔ Repères et ressources Pédagogiques : classe de seconde p. 6 colonne 3 axe 3

- Travail de l'APDEN : <http://www.apden.org/Consultation-sur-les-programmes-du.html>

- ONISEP <http://www.secondes2018-2019.fr/>

<http://www.terminals2018-2019.fr/>

- Curriculum Toulouse : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/documentation/la-matrice-emi-document-de-reference>

- Curriculum Amiens : <http://cdi.ac-amiens.fr/659-curriculum-de-competences-en-emi-et-sequences-seances.html>

- Parcours avenir et orientation

<https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/conduire-des-projets/activites-pluridisciplinaires/cdi-et-orientation-des-actions-pedagogiques.html>

« Le professeur documentaliste veille à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement (documentation, auto documentation, séances d'informations, rencontres...) et contribue à son appropriation par les élèves (apprentissage de la recherche des sources notamment via Internet). Il mobilise toutes les ressources pertinentes dont celles produites par l'Onisep au niveau national et régional »

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91137

➔ Formation pour les docs par rapport à la réforme du LGT ?? (prévue ? prioritaire ?)

16h-16h30 : Coups de cœur

BD : *Jamais* de Bruno Duhamel

La brigade des cauchemars de Thilliez

The end de ZEP (niveau 3^e / lycée)

The promised Neverland (manga dystopique à partir de 4^e)

L'atelier des sorciers (manga tout public dès la 6^e)

Hunter X hunter (manga niveau 3^e / lycée)

Liselotte (manga niveau collège)

Death parade (Anime niveau lycée)

Roman : *La passe-miroir* (niveau bon lecteur 4^e/ lycée) de Christelle Dabos
Nos cœurs tordus (thème handicap, classe SEGPA)
Ses griffes et ses crocs (sur le thème des TOCS)
Le petit prince de Calais (thème de l'immigration)
Jubeï : La voie de l'eau de Sylvain Rumello

Documentaire : *Histoire du soir pour filles rebelles* (portraits de femmes célèbres)

Que pourriez-vous offrir à la prochaine réunion de bassin des Profs-Docs ?



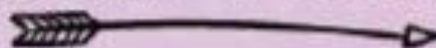
Imprime, découpe et choisis !

BON POUR



Présenter une
ressource numérique ou un
logiciel du tonnerre !

BON POUR



Parler
d'une idée sympa
au CDI !

BON POUR



Présenter
une nouvelle activité
au CDI !

BON POUR



Faire la pub
d'une action créative
au CDI !

BON POUR



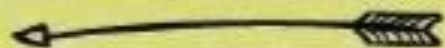
Transmettre
une nouvelle approche
au CDI !

BON POUR



Parler
d'un partenariat
intéressant !

BON POUR



Décrire
une sortie culturelle
à ne pas manquer !

BON POUR



Raconter
un projet qui
marche bien !

Groupe 1 : Préparer les troisièmes au lycée

Après lecture rapide des contenus de la réforme et du nouveau baccalauréat, nous avons considéré que présenter les options et les spécialités relevaient plus du rôle des professeurs principaux et des Psy-EN. Nous avons principalement ciblé la préparation au grand oral de Terminale, puisque les autres épreuves concernent les spécialités choisies en Première et la philosophie.

RESSOURCES

- ➔ Mettre à disposition des élèves, des professeurs et des parents des ressources sur la réforme du lycée (ex : les documents qu'Anne-Gaëlle nous a envoyés, les infographies notamment) sur Esidoc ou Pronote
- ➔ Construire avec l'équipe éducative de manière collaborative un (ou plusieurs) document(s) regroupant des ressources sur l'orientation (adresses de stages, ressources papier, ressources Internet, annuaire des lycées et des options que chaque établissement propose)
- ➔ Favoriser la mobilité des élèves :
 - Faire venir des lycéens pour présenter les options de leur lycée et partager leur expérience / établir une correspondance avec des élèves de lycée
 - Visite d'entreprises et de lycées en dehors des portes ouvertes
 - Faire venir des professionnels pour présenter leur métier
- ➔ Favoriser la liaison collège/lycée autour de projets divers (ex : expos, Prix littéraire, concours...)

PEDAGOGIE

Constats :

- ➔ Nouveau bac : grand oral sur un projet (comme l'oral du DNB)
- ➔ Mobilisation de toutes les disciplines dès le collège pour préparer les élèves à la démarche de projet et à la pratique de l'oral

Proposition d'une progression dès le collège :

6 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none">- Compétence informatique : traitement de texte, connaissance du clavier, enregistrer un document dans un espace personnalisé- Multiplier les prises de parole dans des situations pédagogiques
5 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none">- Compétence informatique : Construction d'un diaporama pour rendre compte d'un travail- Faire un oral de 3 minutes dans toutes les disciplines (notes autorisées)
4 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none">- Choix d'un projet libre (pédagogique ou personnel)- Mise en place de la démarche de projet (fiche guide pour les accompagner élaborée de manière concertée au sein des équipes pédagogiques)- Construction d'un diaporama pour présenter leur projet (travail autour de la hiérarchisation des étapes) – présentation d'autres supports/outils pour présenter leur travail (ex : Genial.ly, Canva...)- Oral de 5 minutes environ pour présenter leur projet (se détacher progressivement des notes) <p>Ce projet pourra être présenté à l'oral du DNB</p>
3 ^{ème}	<ul style="list-style-type: none">- Projet axé sur leur orientation dans lequel le stage s'intègre (cela implique des recherches sur les lycées, les options, les spécialités, les études supérieures éventuelles pour accéder aux métiers...)- Travail autour de l'argumentation dans leur choix d'orientation.- Construction d'un document de présentation à partir de supports multiples (diaporama, infographie...)- Oral pour présenter ce projet (10 minutes) <p>Pour le DNB, libre à eux de présenter le projet élaboré en 4^{ème}, celui de 3^{ème} ou un autre projet de leur choix.</p>

GROUPE 2 : "Quart d'heure lecture en collège"

1- Brainstorming / questionnaire

- Nom à donner au dispositif :
 - "Silence, on lit": obligation d'adhérer à l'association du même nom ou d'en respecter le règlement ?
 - "1/4 d'heure lecture"
 - "Pause lecture"
- Quelle périodicité ?
- Quel horaire ?
- Avec quel fonds documentaire ?
 - fonds du CDI ?
 - caisse de livres à disposition ? Où (meuble particulier ? Etage ? Salle de classe ?) Qui gère ?
 - Troc'livre ? Dons de livres ?
- Quel type de lecture ? Périodiques ? Manuels ? Série de français ? (Notion obligatoire = lecture plaisir).
- Que faire et qui est responsable si l'élève apporte des lectures inappropriées ? (ex : *After*, *50 nuances de Grey*).

2- Sondage

Rédaction d'un sondage commun à transmettre à l'ensemble de la communauté éducative.

SONDAGE SUR LE 1/4 D'HEURE LECTURE

Le dispositif "Quart d'heure lecture" est un temps commun et convivial de lecture personnelle proposée à tous au sein de l'établissement. Le Ministère de l'Education Nationale incite tous les collèges à participer au dispositif selon des modalités internes à chaque établissement. Ainsi, sur un temps commun, défini en conseil pédagogique, tous (adultes et élèves) participent à une pause de lecture plaisir de 15 minutes.

Merci de prendre 5 minutes pour répondre à ce sondage concernant les modalités de mise en place de ce dispositif.

Réponses à donner avant le XX/XX/XX

Les résultats seront diffusés le XX/XX/XX par..... (à compléter selon les modalités de communication de l'établissement).

1. Etes-vous favorable à la mise en place du dispositif "Quart d'heure lecture" ?

OUI NON

2. A quelle fréquence souhaiteriez-vous le voir revenir ?

Quotidien Hebdomadaire Mensuel

3. A quelle heure le 1/4 d'heure lecture serait-il le plus bénéfique et suivi ?

en S1 Durant la pause méridienne en S3

4. L'horaire du 1/4 d'heure lecture doit-il tourner ou rester identique ?

identique (ex : tous les jours en S1) roulement (ex : S1 le mardi / S2 le jeudi)

5. Préfériez-vous que le 1/4 d'heure lecture impacte une heure de cours ou que la perte horaire soit répartie sur les 3 heures de l'après-midi ?

15 mn de lecture sur un cours (ex : S1)

décalage des sonneries pour créer un créneau 1/4 lecture en S1 et retirer 5 mn aux trois cours suivants.

6. Si le 1/4 d'heure lecture se fait en dehors des heures de cours, seriez-vous d'accord pour encadrer un groupe d'élèves ?

OUI NON

7. Que faire pour les élèves qui n'ont pas de livres ?

prêt au CDI pour la journée (dans la limite du raisonnable)

aménagement d'une boîte à livre dans le hall (avec des livres hors fonds du CDI)

caisse de livres à différents endroits (avec des livres hors fonds du CDI)

8. Seriez-vous favorable à l'organisation d'une opération d'appel au don ou de troc'livre ?

OUI NON



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Annexe 1

Développer le dispositif du « quart d'heure lecture » dans les écoles et les collèges

1. Caractéristiques du dispositif

Il s'agit d'organiser **un temps quotidien, partagé collectivement, de lecture personnelle** dans une école ou un établissement scolaire :

10 à 20 minutes sont consacrées chaque jour à la lecture personnelle ;

seuls le silence et la possession d'un livre sont obligatoires : il s'agit de créer les conditions favorables à la lecture pour en susciter le désir et non d'en imposer la lecture ;
le texte lu par chacun est librement choisi ; cependant, pour favoriser la lecture prolongée d'oeuvres d'une certaine envergure et développer ainsi des compétences spécifiques et le goût pour la littérature, **la lecture doit prioritairement porter sur des œuvres de fiction ou de réflexion**. La lecture de manuels scolaires n'est pas acceptée.

La mise en place du dispositif demande une préparation en amont pour :

en faire un projet de l'école ou de l'établissement **porté par l'ensemble des enseignants, des personnels administratifs et techniques et des parents d'élève** ; **impliquer les élèves** dans sa mise en place et son pilotage ;

déterminer le créneau horaire quotidien idoine ;

ouvrir des espaces de lecture, notamment des salles de classe, sous la supervision des enseignants et des surveillants en collège ainsi que des personnels administratifs et de direction ;

faciliter l'accès aux livres, les emprunts et la circulation des livres ; **favoriser** les discussions et échanges autour des lectures faites

Les écoles et les établissements doivent être particulièrement attentifs **au suivi des élèves les plus en difficulté** en lecture et/ou les plus réticents, **aux oubliés, volontaires ou non, de livre**, **au fonds de livres disponibles** pour alimenter les lectures (collaboration avec la bibliothèque publique de proximité).

2. Modalités de développement du dispositif

Il importe qu'écoles et établissements s'en approprient le principe et le réinventent librement ; le projet peut par exemple ne pas se déployer que sur une partie de l'année et être précédé ou relayé par d'autres actions autour du livre, de la lecture et de l'écriture.

Pour accompagner les écoles, établissements et équipes dans cette démarche et favoriser le partage d'expérience et les échanges, seront mobilisés :

- Pour le premier degré : les **IEN et les conseillers pédagogiques** ;
- Pour le collège : les **IA-IPR et les chefs d'établissement**, ainsi que la **délégation académique à l'action culturelle**.

Un référent académique a été désigné pour suivre le nombre d'écoles et d'établissements impliqués, assurer la promotion du dispositif dans l'académie et son essaimage. Il coordonnera aussi l'action commune avec la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Ses coordonnées sont les suivantes : **Agnès OROSCO**, chargée de mission lecture écriture auprès de la DAAC : agnes.orosco@ac-amiens.fr

Groupe 5 : Réforme du Lycée et intervention possible du prof doc dans les programmes : ébauche

Notions info-documentaires	Seconde	Première	Terminale
éthique de l'information	sciences numériques et technologie (TC)		
moteurs de recherche		sciences de l'ingénieur	
évaluation de la source		ST2S	
identité numérique		sciences de gestion et numérique (STMG)	
réseaux sociaux		sciences de gestion et numérique (STMG)	
droit d'auteur / droit à l'image			
source	histoire-géographie / EMC (TC)	histoire-géographie / EMC (TC) Hist-géo, géopolitique et sciences politiques	
démarche de recherche	EMC (TC)	EMC (TC)	
collecte et traitement de l'information		SES	
espaces informationnels		sciences de l'ingénieur	
bases de données			
références		ST2S	
histoire des médias		outils et langages numériques (STD2A)	
publication numérique			
partage de l'information		sciences de gestion et numérique (STMG)	

TC : tronc commun